

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Mgr Gauthier à Ottawa. — III La cause de Pie IX. — IV Apostolat de la prière. — V Le déluge et la science. — VI Le déclin de l'Eglise et de la papauté. — VII Premières notions de catéchisme pour les petits enfants. — VIII Retraite sacerdotale mensuelle. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 12 mars

On annonce :

La fête de saint Joseph.

Dans le diocèse de St-Hyacinthe, la collecte, le jour de la fête de S. Joseph pour le Patronage.

La neuvaine de l'Annonciation commence jeudi ou vendredi (1).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 12 mars

Messe du IIe dim. du Carême, *semi-double* (privil. contre tout office de 2e cl.); 2e or. *A cunctis*, 3e *Omnipotens*; préf. du Carême. — I vêpres de saint Grégoire le Grand, *double*; (du 12 remis au 13); mém. du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 mars

On ne peut faire, en ce dimanche, aucun autre titulaire que S. Joseph.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 19 mars, saint Joseph (Montréal, Chambly et Rivière-des-Prairies).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 19 mars, saint Joseph (Ottawa, Orléans et Lemieux).
 J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 ou 17 mars au 2 avril).

MGR GAUTHIER A OTTAWA

C'EST le mardi, 21 février, dans la soirée, que le nouvel archevêque d'Ottawa, Mgr Charles-Hugh Gauthier, a pris possession du siège métropolitain, où il succède au regretté Mgr Duhamel. Le lendemain, Sa Grandeur a célébré une messe pontificale dans sa cathédrale. Plusieurs évêques et prélats, bon nombre de prêtres et une foule de fidèles assistaient à ces démonstrations toujours solennelles. Nous ne pouvons songer à raconter ici tout le détail de ces cérémonies, mais nous tenons à enregistrer les principaux faits et surtout les très belles paroles de Mgr Gauthier et l'admirable discours de Mgr Emard, de Valleyfield.

Le mardi soir, après la lecture des bulles et la prestation des promesses d'obéissance de la part des prêtres au nouveau pasteur, Mgr Routhier et M. le chanoine Sloan, au nom du clergé d'abord, puis Mgr Routhier encore et l'honorable M. Murphy, secrétaire d'Etat, au nom des fidèles, ont harangué Monseigneur. Sa Grandeur a répondu aux uns et aux autres. Voici le texte du discours que Monseigneur a prononcé en réponse au clergé. Il a parlé d'abord en français et ensuite en anglais, donnant dans les deux langues exactement le même discours.

Bien aimés coopérateurs et frères dans le sacerdoce,

C'est avec la joie la plus vive et la plus sincère gratitude que j'accepte les souhaits de bienvenue et les nobles et aimables protestations de soumission avec lesquels vous venez de m'accueillir. J'apprécie hautement et j'ai pour très agréables les félicitations et les souhaits que contient votre adresse, assuré que je suis qu'ils sont l'expression sincère de votre attachement. Toutefois, laissez-moi vous dire que ce qui me touche encore plus vivement, c'est votre profession d'obéissance si éloquente, si religieuse et si profondément sacerdotale.

En
de loy
la vôte
souteni
tivement
dence
commu
Au j
de la su
vie, je f
depuis,
vie et la
Le jo
dus pre
m'asseoi
point all
sait.
La Di
diocèse t
tolat où
quelque
vêque, j'
les plus c
et je les
affection
Il n'y a
lorsqu'un
intimé l'
me rattac
efforts sur
direction c
Sans do
m'était fa
Chef supr
serrement
bonheur de

En vous entendant me donner votre promesse de soumission, de loyauté et de collaboration, je sens mon âme plus près de la vôtre. Si, en effet, vous êtes décidés à être avec moi pour soutenir mes efforts et si, à l'avenir, je vous appartiens définitivement, comment ne pas reconnaître que la Divine Providence a ménagé les événements en vue et en raison de notre commune obéissance sacerdotale.

Au jour de mon ordination sacerdotale, me voyant revêtu de la sublime dignité qui comblait les aspirations de toute ma vie, je promis solennellement cette obéissance qui fut toujours depuis, par la grâce de Dieu, l'inébranlable conducteur de cette vie et la sauvegarde de la légitimité de mes aspirations.

Le jour où je fus promu à la dignité épiscopale et que je dus prendre en main le gouvernement de l'Église de Dieu et m'asseoir sur le siège métropolitain de Kingston, je n'étais point allé au devant du fardeau, l'obéissance seule me l'imposait.

La Divine Providence avait placé dans l'enceinte de ce diocèse bien-aimé le berceau de mon enfance, le champ d'apostolat où j'avais dépensé au service des âmes une vie déjà quelque peu longue. Soit comme prêtre, soit comme archevêque, j'avais toujours entretenu avec le clergé les relations les plus cordiales. J'étais parvenu à connaître tout le monde et je les portais tous dans mon cœur. Les liens d'une telle affection ne peuvent se briser sans peine.

Il n'y avait pas au monde un évêque plus heureux que moi lorsqu'un jour, vers la mi-août de l'année dernière, me fut intimé l'ordre du Souverain-Pontife de rompre les liens qui me rattachaient si heureusement à Kingston, de porter mes efforts sur un autre champ plus vaste, de prendre en main la direction de ce grand diocèse.

Sans doute, je ne pouvais être insensible à l'honneur qui m'était fait et à la marque de confiance que me donnait le Chef suprême de la chrétienté. J'éprouvai, toutefois, un vif serrement de cœur à la pensée de dire adieu au calme et au bonheur dont je jouissais et de me séparer de ceux qui me les

avaient procurés. Ce n'était là que le cri de la nature. Le désir ou la volonté expresse du Vicaire du Christ était pour moi comme l'appel péremptoire de Dieu. Aussi, accepter sans hésiter ma translation au siège d'Ottawa m'a paru comme la seule décision à prendre.

Voilà comment, mes biens chers coopérateurs, en ce jour mémorable nous nous rencontrons sur ce champ commun d'action, amenés que nous y sommes par un motif commun : l'obéissance sacerdotale, garant de notre succès dans l'œuvre qui doit remplir nos vies et qui n'est autre que la sanctification des âmes pour la gloire du Christ dans le diocèse d'Ottawa. C'est par la volonté de Dieu que je suis ici pour faire avec vous l'œuvre de Dieu. Si je m'étais appuyé sur mes propres forces, il y a longtemps que je serais allé à un échec certain. Si je ne considérais que la faiblesse de mes moyens, je devrais, je le sais, déposer le bâton pastoral.

Mais, ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier que je sais très clairement que la diffusion du règne de l'Homme-Dieu ne dépend pas de l'excellence des instruments ; car c'est lui qui les choisit, c'est sa main qui guide et soutient. C'est parmi les pauvres et les humbles qu'il prit ses premiers apôtres. Ce fut Saul, le persécuteur, qui fut choisi d'en haut pour être le Docteur des nations. Aujourd'hui encore, aussi bien qu'en d'autres temps, la gloire et la puissance de Dieu se révèlent dans la faiblesse des instruments dont il se sert. *Infirmi mundi elegit Deus... et ignobilia... et ea quæ non sunt... ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus.*

Vous avez heureusement rappelé le nom cher à tous de mon vénéré prédécesseur sur ce siège métropolitain ; j'en suis profondément touché. La mémoire de Mgr Duhamel m'est chère à plus d'un titre et, aussi longtemps que je vivrai, je l'entourerai d'une respectueuse et tendre vénération. Son amitié et ses conseils m'étaient acquis depuis de longues années ; et c'est de lui que je reçus l'onction qui fait les pontifes. Les splendides institutions de bienfaisance, les belles églises et les nombreuses écoles qui font la gloire de cette capitale et de ce

diocèse
admini
lui e
temps
Qu
adhuc
replié
et po
de la t
ces der
qui l'ou
En t
Routhi
vacanc

A la
de l'int
thier, vi
cathédra
noncé er
commun
en angla
Voici
Mgr Ems

Monseign

La cérér
vos yeux
un de ses

diocèse sont les fruits de son zèle éclairé et de sa prudente administration, comme aussi des labeurs du clergé formé par lui et sous lui et de la générosité du peuple dont il fut longtemps le pasteur.

Que son nom vive à jamais dans nos mémoires : *Defunctus adhuc loquitur*. Sa tâche est finie maintenant ; ses mains repliées dans la tombe ont cessé d'élever à la gloire du Christ et pour le soulagement des pauvres du Christ les demeures de la terre ; qu'il repose à jamais parmi les élus de Dieu, dans ces demeures éternelles que Dieu lui-même a préparées à ceux qui l'ont fidèlement servi.

En terminant, je tiens à remercier publiquement Mgr J.-O. Routhier qui a administré ce diocèse pendant la longue vacance avec un dévouement admirable.

A la messe pontificale du 22, comme du reste à la cérémonie de l'intronisation, Mgr Gauthier était assisté par Mgr Routhier, vicaire-général et par MM. les chanoines de son église cathédrale. A l'évangile, Mgr l'évêque de Valleyfield, a prononcé en français un discours qui a été fort remarqué. A la communion, Mgr Casey, évêque de Saint-Jean (N.-B.) a parlé en anglais.

Voici une analyse substantielle du très beau discours de Mgr Emard.

*Spiritus Sanctus posuit episcopos regere
Ecclesiam Dei.*

Le Saint-Esprit a placé les évêques à la tête de l'Eglise pour la gouverner.

(ACT., XX, 28).

Monseigneur l'archevêque,

Messseigneurs,

Mes bien chers frères,

La cérémonie imposante qui se déroule en ce moment sous vos yeux vous permet de reconnaître et de contempler, dans un de ses actes les plus solennels, la sainte Eglise, fondée par

Jésus-Christ, pour continuer dans le monde, à travers les âges, l'œuvre miséricordieuse de ce divin Sauveur, et mettre à la portée de tous les mérites acquis par ses travaux, par ses souffrances et par sa mort.

Sur le siège de cette cathédrale, rendu vacant par le décès de son illustre titulaire, un autre pontife vient de monter pour prendre possession du trône épiscopal et de l'église métropolitaine d'Ottawa.

A la place de Mgr Joseph-Thomas Duhamel, dont la mémoire bénie restera toujours vivante dans vos cœurs, vous avez devant vous Sa Grandeur Mgr Charles-Hugues Gauthier, que l'autorité souveraine du Saint-Siège appelle à la même dignité, pour remplir les mêmes fonctions pastorales, exercer parmi vous la même autorité ; ce qui lui assure en retour de la part de tous, prêtres et fidèles qui composent son bercail, les hommages de filial respect, de franche soumission et de sincère attachement.

Ceci se passe par la vertu d'une loi successorale divinement établie, que le monde n'avait jamais connue, et dont aucune autre ne pourra revendiquer de semblables titres, produire de pareils effets, étendre aussi loin et prolonger aussi longtemps son action.

C'est qu'il faut ici s'élever, et dès maintenant, au-dessus des contingences humaines, et remonter directement à Jésus-Christ pour découvrir la règle et fixer les conditions suivant lesquelles l'Eglise aura toujours à sa tête, pour le bon gouvernement des fidèles, des pasteurs revêtus de son autorité et chargés de poursuivre son apostolat.

Les droits essentiels de la succession épiscopale se rattachent en effet directement au Verbe incarné, à Jésus-Christ lui-même, le Fils de l'homme qui est en même temps le Fils de Dieu.

Il faut donc la vocation divine, et l'intimation de l'Eglise par la voix de son Chef, pour légitimer véritablement la mission apostolique et épiscopale. Ce n'est pas assez. Il ne s'agit point ici d'une simple substitution de personnes, ou de forma-

lités ba
somp
transfo
sens liti
toutefoi
peut bie
sur son
gypte, il
riche ma
même ju
le diadèm
la faveur
mais elles
de l'Espri
d'un pont
Ajoutor
ne passent
les héritie
que se livr
de la doct
est le mêm
aucun am
quelles que
délimitent
tion dans
hommes, et
mettre à la
Un autre
apostolique,
ou de temp
siècles. Elle
Et aujourd
toire, la sain
de toutes pa
plus compact
ques et leur c

lités banales qui s'arrêtent à la surface et, sous les dehors de somptueux vêtements n'aillent point jusqu'à saisir l'âme et la transformer. Il ne suffirait même pas de l'onction royale, d'un sens liturgique et social assurément très élevé, dépourvue toutefois de toute action intérieure et surnaturelle. Pharaon peut bien communiquer à Joseph l'autorité sur sa maison et sur son peuple, il peut l'établir pour commander à toute l'Égypte, il peut passer à son doigt l'anneau royal, le revêtir d'un riche manteau, et suspendre à son cou un collier d'or ; aller même jusqu'à mettre dans ses mains le sceptre et sur son front le diadème ! Ce sont autant de marques extérieures indiquant la faveur du maître et imposant la soumission et le respect ; mais elles n'ont rien de commun avec l'opération sacramentelle de l'Esprit-Saint dans une âme dont elle fait à la fois celle d'un pontife, celle d'un pasteur et celle d'un père.

Ajoutons qu'à la différence des biens de ce monde, lesquels ne passent d'une génération à l'autre qu'en se divisant entre les héritiers auxquels ils sont dévolus, la succession apostolique se livre à chacun tout entière et sans partage. Le dépôt de la doctrine et de la grâce, confié à la garde d'un pontife, est le même pour tous. Ce trésor intangible ne saurait subir aucun amoindrissement de ses richesses surnaturelles. Et quelles que soient les différences accidentelles qui règlent et délimitent leur emploi, elles demeurent totales et sans altération dans l'âme de tout pontife, choisi et élevé d'entre les hommes, et constitué au service des choses de Dieu, pour les mettre à la portée des fidèles confiés à ses soins.

Un autre caractère essentiel et très spécial de la succession apostolique, c'est de n'être restreinte par aucune limite d'espace ou de temps, mais d'embrasser tous les peuples et tous les siècles. Elle est universelle, permanente et perpétuelle.

Et aujourd'hui, si plus que jamais peut-être dans son histoire, la sainte Eglise se voit avec une fureur inouïe attaquée de toutes parts, en quel siècle de l'histoire a-t-on vu l'union plus compacte entre les fidèles et leurs pasteurs, entre les évêques et leur chef ? Quand donc s'est montrée plus vivante la

sainteté de sa doctrine et de ses préceptes? Fut-il jamais une extension plus active et plus efficace de son apostolat? Et dans cette expansion universelle qui atteint les plus lointains rivages, est-il possible d'être aveugle à ce point de ne pas apercevoir le lien apostolique qui rattache chacune des Eglises particulières, par l'intermédiaire de son évêque, au siège de Pierre, au Pape, à Jésus-Christ, à Dieu? Elle est donc plus vivante que jamais, cette sainte Eglise, qui vous apparaît aujourd'hui dans le rayonnement de sa divine beauté. Et toutes les promesses de son divin fondateur se montrent ici dans leur parfait accomplissement.

Et maintenant, Monseigneur, qu'il plaise à Votre Grandeur d'agréer, avec les sentiments dont le clergé et les fidèles de ce diocèse, qui devient le vôtre, vous adressent en ce jour, l'expression des vœux ardents que nous formons pour votre bonheur, et l'assurance des prières que nous ne cessons de faire monter vers le ciel, afin d'obtenir sur vous-même et sur vos ouailles l'abondance des dons célestes, capables de rendre votre nouvel apostolat fécond pour les âmes, tout à l'honneur de l'Eglise et à la gloire de Dieu. Ainsi soit-il.

LA CAUSE DE PIE IX



N sait que la cause du pape Pie IX — le pape aimé de nos chers zouaves canadiens — est introduite en cour de Rome. Le grand pontife à qui nous devons la proclamation de l'Immaculée-Conception et celle de l'Infaillibilité pontificale, fut aussi un grand serviteur de Dieu. Bien des faits merveilleux se racontent, qui seraient dûs à son intercession. Le postulateur romain de la cause de béatification, Mgr Cani, vient de demander à Mgr l'évêque de Nantes de construire un procès informatif sur une guérison survenue au Carmel de Nantes le 5 mars 1910. C'est le premier miracle de

cette l
nos lec
si gran
détails.
Teil, v
Semain
Le tri
après d
par ord
1^o La
se-Anne
Carmel c
un escali
na une f
l'impossi
ter sur so
Le doc
cine, app
suture des
la rotule e
bandes de
maines, ap
ble et difi
comme tou
vives doule
la jambe ét
2^o Le de
examina le
teur Joïon.
voir le mem
rait jamais
nouiller par

cette belle cause qui soit soumis à une enquête juridique, et nos lecteurs canadiens, chez qui le nom de Pie IX est resté en si grande vénération, en connaîtront avec bonheur tous les détails. Nous les trouvons, sous la signature de Mgr R. de Teil, vice-postulateur de la cause pour la France, dans la *Semaine religieuse* de Nantes.

Le tribunal ecclésiastique — écrit Mgr le vice-postulateur — après de nombreuses sessions, a terminé son travail et voici, par ordre, les détails de la cause.

1^o La Soeur Marie-Thérèse de Saint-Paul, née Marie-Thérèse-Anne du Reau de la Gaignonnière, religieuse professe du Carmel de Nantes, par suite d'un faux pas, tomba assise dans un escalier, le 23 janvier 1899. Cette chute malheureuse amena une fracture transversale de la rotule du genou droit et l'impossibilité pour la Soeur de se relever; on dut la transporter sur son lit. Elle était âgée de 25 ans.

Le docteur François Joüon, professeur à l'Ecole de Médecine, appelé immédiatement, ne crut pas utile de faire la suture des os; il rapprocha, autant qu'il put, les fragments de la rotule et les maintint au moyen de morceaux de carton et de bandes de toile. Il laissa la blessée couchée, pendant six semaines, après lesquelles il conseilla la marche. Elle était pénible et difficile; la Soeur ne pouvait descendre les escaliers comme tout le monde: les mouvements lui occasionnaient de vives douleurs, qui se prolongeaient même au repos, et, le soir, la jambe était démesurément enflée.

2^o Le docteur Heurtaux, médecin du Carmel de Nantes, examina le genou à la fin de mars 1899, en l'absence du docteur Joüon. Il conseilla aussi la marche, dans la crainte de voir le membre s'ankyloser; mais, à son avis, la Soeur ne pourrait jamais faire une flexion suffisante du genou pour s'agenouiller par terre, comme on le fait au Carmel.

En avril ou mai, le docteur Joüon revint pour la dernière fois. Il examina avec soin la fracture, qui n'avait pas repris; il constata des craquements dans le genou et la largeur de l'écart, — la Soeur pouvait y loger son pouce, — et ajouta cette réflexion : “ Il y a bien un petit fragment de rotule, mais cela n'a pas d'inconvénient ”.

La Soeur marcha péniblement pendant trois années.

En février 1902, une nouvelle phase commença. La marche devint presque impossible. La Soeur Marie-Thérèse de Saint-Paul boitait tout bas; rester debout pendant cinq minutes lui causait de vives douleurs qui gagnaient la région des reins, en paralysant les mouvements de la jambe. Le médecin prescrivit alors le repos; car après la moindre fatigue les douleurs devenaient aiguës, allant de la cheville à la hanche, et plus vives encore dans le genou; la crise se prolongeait souvent pendant une dizaine de jours: c'était un état d'infirmité, du fait de cette fracture de la rotule.

3° Au mois de septembre 1907, après une crise de trois semaines, M. le docteur Poisson fut appelé. Il constata que l'écartement des deux fragments de la rotule était d'un travers de doigt environ, et les muscles légèrement atrophiés; les mouvements déterminaient des douleurs et des craquements; la Soeur boitait tout bas, la hanche fléchissait. Le docteur défendit la marche.

On lui demanda si une opération chirurgicale ne remédierait pas à un état aussi pénible. Il déconseilla une intervention, qui ne pouvait se faire sans danger dans la clôture, et le résultat heureux, si longtemps après l'accident, n'était pas certain.

Les choses restèrent dans ce triste état; il était le même à la fin de janvier 1910.

4° Or, la Soeur Marie-Thérèse de Saint-Paul avait été élevée

dans l'ad-
comte Zac
avaient fa
lui sembla
au service
ciale. Dep
du serviteu
Elle com
cette intent
par son infi
Dieu à la r
devant sa r
se souvenir
sentait tous
de son père,
prendre Pi
Elle promit
debout, pend
que soient se
5° Dès le 4
notable qu'elli
cela sans sou
de faire aupa
A la fin de
confirma elle-
meurait entre
douleur avait
fonctionnemen
cente normale
6° La Soeur
seconde neuvai
obtenir de se m

dans l'admiration et le culte du Pape Pie IX. Son père, le comte Zacharie du Reau, et plusieurs membres de sa famille avaient fait partie de l'armée pontificale de 1860 à 1870. Il lui semblait que la fille d'un zouave, qui avait passé dix ans au service de Pie IX, avait quelques droits à sa protection spéciale. Depuis longues années elle portait sur elle une relique du serviteur de Dieu.

Elle commença donc une neuvaine le 11 février 1910, avec cette intention que, si elle devait procurer plus de gloire à Dieu par son infirmité que par sa guérison, elle préférerait la gloire de Dieu à la reprise de sa vie normale. Voici comment elle pria devant sa relique : après invocation au Pape, elle lui disait de se souvenir qu'elle était fille de zouave pontifical ; elle lui présentait tous les états de services des siens et en particulier ceux de son père, faisant ainsi appel à sa reconnaissance, afin de prendre Pie IX par le coeur comme elle le disait. Elle promit enfin, comme preuve de sa confiance, de rester debout, pendant la neuvaine, tout le temps des offices, quelles que soient ses souffrances.

5° Dès le premier jour, il se produisit une amélioration si notable qu'elle put rester debout, comme elle l'avait promis, et cela sans souffrance et sans fatigue, ce qu'elle était incapable de faire auparavant.

A la fin de la neuvaine, elle constata et la Soeur infirmière confirma elle-même, après examen préalable, qu'un écart demeurait entre les deux fragments de la rotule. Cependant la douleur avait disparu, l'écart antérieur était modifié ; mais le fonctionnement intégral du membre laissait à désirer, la descente normale des escaliers était encore impossible.

6° La Soeur Marie-Thérèse de Saint-Paul commença une seconde neuvaine, dans les mêmes termes que la première, pour obtenir de se mettre à genoux. C'était le 4 mars 1910.

Le lendemain 5 mars, après être restée debout tout le grand office du dimanche, elle sentit, en rentrant dans sa cellule, un grand bien-être dans la jambe et demanda au Saint-Père, comme signe de sa guérison, de pouvoir s'agenouiller à deux genoux devant le Saint-Sacrement et de lui en donner l'inspiration. Le lendemain 6 mars, troisième jour de la neuvaine, elle comprit, pendant l'exposition du Saint-Sacrement, que, pour obtenir un miracle, la prière et la confiance ne suffisaient pas, qu'il fallait y ajouter un acte de foi. Cet acte, elle le fit immédiatement; elle se mit à deux genoux sur le plancher du chœur et, joignant alors à ce mouvement une invocation fervente à Pie IX, elle fit, sans douleur aucune, la profonde inclination devant le Saint-Sacrement et se releva sans peine.

Grand fut l'étonnement des Soeurs présentes, qui ne l'avaient pas vue s'incliner depuis onze ans !

Le même jour, après en avoir obtenu la permission elle accomplit facilement les différentes cérémonies en usage au Carmel, pour l'entrée et la sortie du chœur; le soir, elle resta à genoux tout le temps du Salut du Saint-Sacrement.

La guérison était aussi complète qu'elle avait été rapide.

7^o Douze jours après, le 18 mars, la Révérende Mère Prieure, voyant l'état se maintenir, fit appeler M. le docteur Poisson, pour vérifier la guérison.

Il fit d'abord asseoir la Soeur Marie-Thérèse de Saint-Paul et constata le bon état du genou. Il se rendit compte que, même à une allure rapide, elle ne boitait plus; l'ayant fait étendre sur un lit, il compara les deux genoux et demanda: " C'est bien le genou droit qui a été infirme ? " Sur la réponse affirmative, il reprit: " Mais il a bien l'air d'un genou ordinaire ". Puis il pria la Soeur de replier le genou autant que possible, et reposa la même question. A la même réponse affirmative, il dit: " Il y a bien une rotule ". Enfin,

il impos
chaise a
était con

8^o Ce
interven
Elle s'es
Thérèse
était con

La cop
à Rome,
naux de l
Nous f
de la Ca
grâces sig
torité ecel

Int

Divin Cœ
Marie, les pr
réparation d
vous vous ir
Je vous le
R'solution
les œuvres, si

il imposa une dernière épreuve, et la Soeur put soulever une chaise avec la pointe du pied; il constata alors que la guérison était complète.

8° Cette guérison s'est produite sans aucun remède, sans intervention d'aucune sorte en dehors des prières indiquées. Elle s'est maintenue entière depuis lors, et la Soeur Marie-Thérèse de Saint-Paul jouit de l'usage complet du genou qui était condamné.

La copie authentique des pièces de ce procès a été expédiée à Rome, où elles seront soumises à l'examen des EE. Cardinaux de la Congrégation des Rites.

Nous faisons des vœux pour l'heureux et prompt succès de la Cause, et si d'autres personnes étaient favorisées de grâces signalées, elles devraient en informer sans retard l'autorité ecclésiastique.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de mars 1911
approuvée et bénie par Pie X

LES OUVRIÈRES

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les ouvrières.

Résolution apostolique : J'aiderai de mes prières et de mon action les œuvres, surtout les œuvres catholiques d'ouvrières.

LE DELUGE ET LA SCIENCE

Voici qu'un savant américain, le professeur Frédéric Wright, vient d'établir, en de magistrales conclusions, que le récit de la Bible est parfaitement exact et confirme, au point de vue scientifique, que le déluge universel a bel et bien existé.

Jusqu'à ces dernières années, les géologues ne s'étaient pas mis d'accord sur ce point. La plupart admettaient des déluges partiels, qui, à des époques différentes, avaient ravagé certaines contrées. En France, M. de Quatrefages expliqua que le flot dévastateur avait dû couvrir une surface considérable du globe, mais que certains peuples, les Mongols notamment, avaient échappé à l'extermination de la race humaine.

Le professeur Wright, s'appuyant sur de longues et patientes recherches zoologiques, pousse plus loin cette thèse scientifique. D'après lui, les eaux recouvrirent les quatre cinquièmes de la terre au moins. Il ajoute que le déluge ne fut pas causé seulement par des pluies d'une effroyable abondance, mais aussi et surtout par un affaissement de l'écorce terrestre. Plus tard, celle-ci reprit son ancien niveau et repoussa les flots envahisseurs vers l'Océan glacial.

Ce qui n'empêchera pas de dire que la science et la foi ne peuvent marcher d'accord.

LE DECLIN DE L'EGLISE ET DE LA PAPAUTE

Répondant aux lamentations de la presse dite libérale sur " le déclin de l'Église et de la Papauté ", dont on s'efforce de rendre responsable S. S. Pie X, " France ", dans *la Croix* de Paris, fait ces justes remarques :

" Jamais les journaux ne parlèrent tant des choses religieuses, ce qui prouve à quel point l'opinion en est préoccupée.

" Je
des es
se réfu
gloutis
" Ja
vement
tion gé
la lutte
crite de
charisti
violés.
" Et j
" On a
s'était de
dans le n
croyons-
du mond
Ce qui
défense d
souffrir et
vent tenté
tout prix

Par l'a

 E peti
qui e
tits enfants,
nière comm

“ Jamais l'Église catholique, au milieu du désarroi général des esprits, n'apparut davantage comme l'arche où devraient se réfugier un jour tous ceux qui ne voudraient pas être engloutis dans l'océan de l'anarchie.

“ Jamais pape n'entreprit, en si peu d'années, un tel mouvement de réformes universelles que Pie X, avec la codification générale du Droit canon attendue depuis des siècles, avec la lutte vigoureuse contre le modernisme, destructeur hypocrite de la foi, avec son appel incessant à la réception de l'Eucharistie, avec sa défense indomptable des droits de l'Église violés.

“ Et jamais pape n'obtint de telles obéissances.

“ On a pu dire qu'au Congrès eucharistique de Montréal s'était déroulé l'hommage le plus magnifique qui ait jamais dans le monde été décerné à l'Eucharistie. Jamais non plus, croyons-nous, le pape n'apparut moralement si grand au-dessus du monde. ”

Ce qui est certain, c'est que l'Église souffre et lutte pour la défense des âmes, au milieu de difficultés très grandes. Mais souffrir et lutter est *sa condition normale*. On est trop souvent tenté de l'oublier, parmi ceux qui voudraient la paix à tout prix !

PREMIERES NOTIONS DE CATECHISME

POUR LES PETITS ENFANTS

Par l'abbé A. ROULEAU, curé de Saint-Antoine-de-Tilly.

In-18 de 29 pages

CE petit catéchisme semble répondre parfaitement à ce qui est demandé d'instruction religieuse pour les petits enfants, de sept à neuf ans, qui se préparent à leur première communion.

En quelques chapitres, il donne par des réponses courtes, claires et précises, tout à fait à la portée des enfants, les notions essentielles sur les principaux mystères, le péché, les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Dans la seconde partie, comprenant aussi les prières quotidiennes, il facilite à l'enfant l'examen de conscience, et lui donne une connaissance générale du décalogue, en ajoutant à chaque commandement une phrase qui explique ce que prescrit ou défend ce commandement.

Il est déjà en usage dans quelques paroisses, et l'on a constaté que les enfants l'apprennent sans difficulté et surtout le comprennent et le retiennent très facilement.

En vente chez l'auteur, à Saint-Antoine-de-Tilly (Lotbinière). 5 cts l'exemplaire; \$4.00 le cent; \$35.00 le mille.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 8 mars, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu, cette semaine, le 8, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

Prières des Quarante-Heures

| | | | |
|---------|----|------|-------------------------|
| JEUDI, | 9 | MARS | — Rivière-des-Prairies. |
| SAMEDI, | 11 | " | — Saint-Antoine. |
| LUNDI, | 13 | " | — Ile Bizard. |